Français
NOVEMBRE 2001

Demain le monde...
le développement durable

Le « développement », un concept à préciser

Depuis les années 1990 et le Rapport du P.N.U.D.([1]), **le développement a été désigné comme *humain*,** dépassant ainsi la simple référence à un développement économique (croissance) tel qu'on l'entendait auparavant. Le niveau de développement humain est calculé selon un indice, l'I.D.H. (Indice de Développement Humain), qui se compose des indicateurs suivants :

- ⇨ Espérance de vie
- ⇨ Taux d'alphabétisation
- ⇨ Taux brut de scolarisation
- ⇨ P.I.B. (Produit Intérieur Brut) réel par habitant

Le développement humain, que l'on défend depuis lors, a pour objectif le bien-être matériel, social et culturel, des individus et des sociétés. Chacun a le droit à un minimum vital au niveau de ses droits humains tels que la liberté, la nourriture, l'habillement, le logement, l'énergie, la santé, l'éducation, la culture… Le développement a pour objectif, d'abord, d'atteindre ce minimum vital puis de l'accroître.

Afin d'atteindre cet objectif du développement humain, et par conséquent vivre et se développer**,** les sociétés humaines:

- d'une part, produisent les biens dont elles ont besoin (aliments, vêtements, matériaux de construction, énergie, moyens de transport, médicaments… mais aussi des produits éducatifs et culturels) ;
- d'autre part, organisent leurs relations, entre elles et avec leurs milieux, à chaque échelle (localement, régionalement, mondialement ; tribus, villages, communes, régions, Etats, organisations internationales …) ; elles organisent, en particulier, la distribution des richesses entre les individus, les groupes d'individus et entre elles-mêmes.

Les sociétés humaines se développent différemment, car il existe des relations étroites entre elles et leurs milieux naturels. Ainsi s'explique, en bonne partie, la grande diversité du monde humain : les sociétés humaines se sont développées, et se développent encore, en fonction des conditions et des ressources naturelles qui sont les leurs (climat, relief, sols, eau, vie animale et végétale, minerais…) et qu'elles modifient, façonnent volontairement et involontairement.

Depuis la fin de la dernière guerre mondiale, **le développement mondial d'un point de vue global s'est progressivement et considérablement accéléré**. On constate d'abord un accroissement de la population mondiale : de 2,5 milliards d'habitants en 1950, nous sommes passés en 2000 à plus de 6 milliards d'individus pour atteindre en 2050 le chiffre de 8,9 milliards (prévision maximale). On constate aussi un accroissement global des richesses matérielles produites et consommées par les sociétés humaines : selon le P.N.U.E., le revenu moyen mondial par habitant a désormais dépassé 5000 $ par an soit 2,6 fois plus qu'en 1950([2]).

1 Programme des Nations Unies pour le Développement, *Rapport sur le développement humain*, 1990.

2 Sources du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, *L'avenir de l'environnement mondial*, 1999.

Mais parallèlement à ce constat, le **modèle de développement qui domine le monde a de nombreuses limites**, dont il faut prendre la mesure :

- ce **développement est très déséquilibré**, injuste, à l'intérieur des groupes humains et entre les groupes : les inégalités augmentent entre les pays les plus riches et les pays les plus pauvres (l'écart entre les P.I.B. a doublé en vingt ans) et entre les riches et les pauvres au sein d'un même pays. Ainsi, 20% de la population mondiale la plus riche consomment 87% des richesses mondiales alors que plus de 1,3 milliards de personnes vivent encore avec moins d'un dollar par jour([3]).

- **ce développement se fait de plus en plus au détriment des ressources naturelles renouvelables du monde**, que sont : l'atmosphère, l'eau, le sol, la vie animale et végétale. Ces ressources, maltraitées, exploitées trop vite, se polluent, s'appauvrissent, s'épuisent. Les pays du Nord sont responsables de 90% des déchets toxiques et radioactifs et leurs habitants utilisent en moyenne 180 litres d'eau par jour et jusqu'à 400 litres dans certaines villes nord-américaines. En comparaison, la consommation dans beaucoup de villes africaines demeure inférieure à 30 litres / jour([4]).

- **ce développement se fait aussi sur la base d'une exploitation accélérée des ressources non renouvelables** (pétrole, gaz, charbon, minerais…) : les générations futures hériteront d'un monde appauvri.

- **la diversité culturelle s'appauvrit**, au profit d'un mode de vie occidentalisé qui tend à uniformiser le monde ; il y a, de ce fait, perte définitive de nombreux savoirs humains (en particulier ceux concernant les relations entre milieux et sociétés).

- **la participation de chacun**, aux choix de développement faits localement et mondialement, n'est pas encore suffisante : alors que la démocratie formelle existe dans certains pays sans être pour autant « participative », elle est inexistante dans d'autres.

Ainsi, on peut considérer que nous évoluons dans le cadre d'un processus de développement non renouvelable, non durable, source de conflits locaux et mondiaux, actuels et à venir. **Le futur de la Planète Terre et de ses habitants n'est pas assuré : il est en danger.**

Points de vue

« Nous, les femmes, nous comprenons le développement durable comme un processus qui vise à atteindre l'équité entre les êtres humains, la viabilité économique et l'équilibre écologique. Notre conception de la « durabilité » est distante de celle qui donne la priorité à la croissance économique ou qui met uniquement l'accent sur la conservation de l'environnement en minimisant les défis que pose l'équité sociale ».

Coalition politique des femmes andines,
qui regroupe des organisations de Bolivie, Colombie, Equateur, Pérou et Vénézuela,
DIAL dossier 2139, 16.03.1997

« Le Credetip a une approche prudente par rapport à ce débat sur la durabilité. Dans le domaine des pêches, les experts ont une perception réductrice de ce concept. La majeure partie d'entre eux, pour ne pas dire tous, s'intéresse uniquement à la ressource. Donc pour ces derniers, c'est une question de rendre durable un potentiel donné et non la pêche dans sa globalité. Alors que pour nous, la question fondamentale est de voir comment permettre aux pêcheurs de préserver leur métier aussi longtemps qu'ils le souhaitent. Il est aussi important de rendre durable le capital social : les connaissances ethno-scientifiques des pêcheurs ; les technologies traditionnelles de transformation du poisson ».

Aliou Sall, secrétaire exécutif du CREDETIP,
organisation de pêcheurs artisans sénégalaise,
octobre 1999 (source : fiche DPH)

3 Sources : Orcades et P.N.U.E..
4 Sources : Centre d'information sur l'eau.

« Promouvoir et organiser l'appropriation par les citoyens des savoirs et des techniques leur permettant de valoriser durablement, c'est-à-dire d'utiliser tout en conservant, la grande diversité des ressources, naturelles et humaines, de l'Amapá. Le faire dans le cadre d'un Etat responsable mais décentralisé, promoteur du bien-être, social et culturel, et des responsabilités de chacun, organisant et recherchant les moyens nécessaires, intellectuels, techniques et financiers, publics et privés, nationaux et internationaux. Telles sont les ambitions et les exigences du PDSA, le Programme de Développement Durable de l'Amapá. Le PDSA est en soi un grand programme de développement humain : il répond à des choix socio-politiques clairs, en fonction desquels sont faits et mis en place les choix économiques ».

João Alberto Capiberibe,
Gouverneur de l'Amapá, Brésil, 1999.

Vers le concept et la mise en œuvre du développement durable

En réponse à ces constats, l'objectif du Développement Durable, élaboré au cours des années 1980, est *« de répondre aux besoins du présent, sans compromettre la capacité pour les générations futures de satisfaire les leurs »*[5]. Il s'agit de viser *« une double solidarité : horizontale, à l'égard des plus démunis du moment, et verticale, entre les générations »*[6].

Dans cette optique, on fait reposer le développement durable sur 4 piliers majeurs:

- le **social**
- l'**économie**
- l'**environnement**
- la **démocratie participative**

Ces quatre piliers doivent être en interaction constante : Développement social et économique, Environnement et Citoyenneté doivent être considérés comme indissociables, à toutes les échelles de l'organisation des sociétés humaines et des milieux qui sont les leurs ; le Développement Durable est affaire locale, nationale, internationale ; il ne se réalisera que si l'on mène de front les combats et les **solidarités** : pour la gestion durable des ressources, pour la disparition des déséquilibres sociaux et économiques, pour la démocratie.

➢Les **facteurs sociaux** du développement durable sont l'accès à l'éducation, l'habitat, l'alimentation, les soins… afin de :

- satisfaire les besoins essentiels des populations ;
- combattre l'exclusion sous toutes ses formes (sociale, professionnelle…) ;
- soutenir l'égale dignité des cultures et permettre le dialogue interculturel ;
- stabiliser la croissance démographique et mieux gérer la croissance urbaine.

➢Sur le **plan économique**, le développement durable dépend en particulier :

- d'un développement économique respectueux des milieux naturels dont proviennent les ressources de base ;
- d'un changement profond dans les relations économiques internationales afin de promouvoir un commerce équitable ;
- d'une réforme des institutions financières internationales ;
- de l'annulation de la dette des pays pauvres et d'une augmentation des investissements afin qu'ils ne soient plus contraints à opter pour des profits à court terme en contradiction avec leur développement durable et celui de la planète.

5 BRUNDTLAND Gro Harlem, *Notre avenir à tous*, Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1988, p.51.

6 MARECHAL, Alternatives Economiques, n°191, Avril 2001, p.80.

➢Sur le **plan environnemental**, atteindre l'objectif d'un développement durable, c'est savoir respecter les principales conditions suivantes :

◆l'utilisation, la gestion durables des ressources naturelles (air, eau, sol, vie) et des savoirs humains ;
◆le maintien d'un certain nombre de grands équilibres naturels (climat, diversité biologique, océans, forêts…) ;
◆l'économie des ressources non renouvelables (pétrole, gaz, charbon, minerais…).

➢L'ensemble de ces conditions ne seront atteintes qu'avec la participation de chacun**.** Le Développement Durable exige la **démocratie** et la **participation** effective à cette démocratie (citoyenneté).

Depuis la conférence de Rio de Janeiro (1992), une prise de conscience accrue, mais sans réels effets

La conscience de la finitude de la planète, de risques de dégradations irréversibles des écosystèmes, de la nécessité d'un nouveau développement intégrant toutes les dimensions du développement durable progressent dans l'opinion comme dans les instances internationales. Au sein de ces dernières, à l'occasion des Sommets et Conférences de l'O.N.U. en particulier, les États produisent des réflexions et des déclarations d'objectifs très ambitieuses.

RAPPEL

◆ le **Sommet de la Terre** de Rio en 1992 a produit un plan d'action (« l'agenda 21 »), fixant les grand objectifs à atteindre pour faire du développement durable une réalité au XXIème siècle ; il a également permis la signature de deux conventions internationales, sur les climats et sur la biodiversité, et quelques avancées sur deux conventions signées en 1994, sur la désertification et sur les forêts ;

◆ **la Conférence du Caire,** en 1994 (Conférence sur la Population et le Développement), a entériné prioritairement l'accès universel à la planification familiale d'ici à 2015 ;

◆ **le Sommet Mondial pour le Développement Social de Copenhague**, en 1995, a fait de la lutte contre la pauvreté, le chômage et la désintégration sociale, sa priorité, son objectif suprême ;

◆ **la Conférence mondiale sur les femmes de Pékin,** en 1996, a insisté sur l'importance du rôle de la femme dans tous les domaines pour les progrès de la société et a réaffirmé la nécessité de les aborder sous l'angle « sexo-spécifique » ;

◆ **la Conférence Habitat II d'Istanbul** ou Sommet des villes, en 1996, a introduit l'idée de la nécessité de mener des actions intégrées et participatives pour rendre les villes plus sûres, plus saines et plus justes ; le Droit au logement est également reconnu comme partie prenante des Droits de l'Homme ; l'accès aux services de base (eau potable, assainissement, déchets, transports…) est reconnu comme vital ;

◆ **le Sommet mondial de l'alimentation de Rome**, en 1996, a adopté une Déclaration sur la sécurité alimentaire mondiale réaffirmant le Droit de chaque être humain à une nourriture adéquate et à être à l'abri de la faim ;

◆ **le Forum mondial sur l'éducation pour tous de Dakar**, en 2000, a remis à l'ordre du jour les besoins des populations en matière d'éducation tout au long de la vie, l'universalisation de l'éducation de base pour les moins de quinze ans, l'égalité hommes-femmes…

Mais il faut bien constater l'incapacité des sociétés humaines, à l'échelle internationale et nationale, et l'insuffisance de volonté politique, à trouver les moyens d'appliquer ces objectifs globaux, qu'ils soient sociaux, économiques, politiques ou écologiques

Point de vue

« Jusqu'à la Conférence de Rio la société civile avait poussé les gouvernements à agir. Depuis elle semble s'être adaptée à l'inaction des gouvernements. La "gouvernementalisation" du débat écologique, du programme d'action écologique a eu des résultats désastreux. L'environnement semble être une cause à défendre, mais où sont les défenseurs ? Pratiquement aucun des traités signés à Rio ou par la suite n'a été appliqué avec tout le sérieux requis. Le Programme d'action 21 est presque devenu lettre morte. Les débats, surtout ceux qui font encore une place à l'idéalisme, sont vite esquivés car cela pourrait faire des vagues dans le grand marécage des bureaucraties et des intérêts économiques qui recouvrent tout de leur " pragmatisme ". Pour faire encore une fois bouger les choses, il faut que dans les pays du Nord et dans les pays du Sud la société civile se donne du courage, stimule les gouvernements, pose des questions, réclame des réponses ».

Anil Agarwal,
revue Down To Earth, Centre for Science and Environment, New Delhi, version française dans la revue Notre Terre n°4, juillet 2000.

Suite à ces constats, des Associations de Solidarité Internationale, en collaboration avec leurs partenaires à l'étranger, ont décidé de faire du Développement Durable le thème majeur de leur **nouvelle campagne d'éducation à la solidarité internationale** « **Demain le monde...** » **qui se déroulera entre 2001 et 2003.**

La campagne éducative « Demain le monde... le développement durable »

Concrètement, agir pour le Développement Durable, c'est à la fois :

- affaire de **comportement individuel** : chacun, par les connaissances qu'il acquiert et par les modes de vie et de consommation qu'il adopte, peut contribuer à un développement plus durable ;
- affaire de **comportement collectif** : chacun peut exiger de participer aux choix faits par les collectivités auxquelles il appartient (commune, région, pays, monde) ; il y a pour cela les élections démocratiques, mais aussi : le suivi des décisions prises par les élus et autres décideurs, l'implication dans la vie associative et syndicale, la participation à des manifestations …
- et affaire de **comportement solidaire** : chacun doit se sentir concerné par les déséquilibres économiques et sociaux et participer aux actions en faveur des luttes contre la pauvreté et contre l'exclusion.

C'est dans cette dynamique que la campagne d'éducation à la solidarité internationale « **Demain le monde... le développement durable** » est lancée, par un collectif d'organisations, pour participer à la promotion des concepts et des pratiques de développement durable auprès du public français.

Des objectifs

➢ **Informer les jeunes** (donc aussi les enseignants, les éducateurs, les animateurs, les parents) :

- en général, sur les objectifs et les dimensions sociales, culturelles, économiques et écologiques, du Développement Durable ;
- plus spécifiquement, sur les choix environnementaux du développement durable : utilisation des milieux naturels (qui sont des ressources) sans porter atteinte à leurs qualités, leurs fonctions, leur renouvellement ; montrer que ces choix environnementaux, inéluctables, imposent des choix économiques et sociaux plus justes et inversement ;
- sur les réalités et les dangers du développement non durable : les conséquences pour les sociétés humaines;
- sur les causes du développement non durable : « sur » et « sous développement » ;
- sur les actions déjà menées pour le développement durable, aux niveaux locaux, nationaux, internationaux : il s'agit de montrer que le développement durable est possible mais qu'il en va du comportement et de l'engagement de chacun, dans le cadre d'un fonctionnement réellement démocratique des sociétés.

➢ **Participer et répercuter les débats de la société civile** à l'occasion de la Conférence mondiale sur le développement durable de Johannesburg en 2002 : lors de sa phase préparatoire et de l'application de ses décisions.

Des moyens

➢ **Proposer des outils pédagogiques** et des sources d'information pertinents : expositions, dossiers pédagogiques, revues, lettre de la campagne…

➢ **Soutenir les actions** d'éducation et d'information réalisées en régions au moyen de labels : chaque projet labellisé par la campagne pourra obtenir une aide financière maximale de 10 000 FF (1524 Euros).

➢ **Participer aux travaux du collectif « La terre, l'affaire du siècle »,** pour promouvoir la parole des partenaires du Sud, pour faire connaître les positions des associations françaises à l'opinion, pour peser dans les positions que tiendront les pouvoirs publics français et européens dans les instances intergouvernementales.

Des partenaires

- Les associations du collectif Jo'burg 2002 avec sa campagne « La Terre, l'affaire du siècle !» dont les actions sont coordonnées par l'association 4D (contact : association4d@globenet.org).

- Les associations partenaires du Sud et de l'Est sont informées des objectifs de la campagne.

- le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, les collectivités locales…

Des convictions

- L'un des mots clés de la campagne sera : **diversité.**
Le Développement Durable est celui de la valorisation et du maintien des diversités concernant les milieux et les sociétés. Le développement durable, c'est aussi la *diversité* des actions en fonction de la *diversité* des situations.
C'est pourquoi, nous soutenons que permettre le Développement Durable, c'est avant tout refuser de tendre vers un modèle de développement unique.

- Un autre mot clé important de la campagne sera : **interaction.**
Le Développement Durable n'est possible que si l'on sait tenir compte des interactions permanentes entre les diverses composantes du milieu (air, eau, sol, faune, flore) et entre le milieu et les sociétés humaines. Le développement durable n'est en outre possible que si l'on sait, et veut, tenir compte des interactions entre les dimensions économiques, écologiques, sociales, culturelles et politiques du développement. Toutes ces interactions sont locales et mondiales.

- Le troisième mot clé, qui découle des deux premiers, sera : **solidarité**.
L'existence des interactions entre les diverses composantes des milieux et des sociétés définit en elle-même une solidarité. Il convient de rendre cette solidarité active et réfléchie, dans les comportements et dans les actes : solidarités locales, nationales, internationales, en particulier **solidarités Nord-Sud**.

Quelques idées fortes à promouvoir

➢ Les dimensions conjointement sociales, économiques et écologiques du Développement Durable.

➢ L'interdépendance des conséquences des actions de chacun, de chaque groupe humain, de chaque pays. Plus aucun pays ne devrait avoir le droit de faire ce qu'il veut de ses propres ressources naturelles, des « biens publics mondiaux » qui sont sur son territoire (biens, services, ressources, qui bénéficient à tous, comme l'air, l'eau, le sol, la biodiversité…). Il y a là source de conflits graves. De même, les prises de brevet, en particulier sur le vivant, doivent être contrôlées.

➢ « Sur-développement » et « sous-développement » sont sources de pollution des milieux et d'épuisement des ressources naturelles.

➢ On ne doit pas opposer l'environnement, la protection des milieux et des ressources naturelles, au développement des sociétés humaines. On doit les associer : les ressources naturelles du Globe sont nécessaires au développement durable des sociétés humaines. Il faut donc apprendre à utiliser ces ressources sans les détruire, sans en détruire les fonctions.
➢ Il n'y a plus de milieux "naturels" : l'influence, directe ou indirecte, des sociétés humaines est présente partout, en particulier par le canal des pollutions atmosphériques.

➢ L'espace urbain et le Développement Durable : alors qu'une part de plus en plus

importante de la population mondiale vit dans les villes, que faire pour que la vie urbaine soit durable pour elle–même et pour son environnement ?

➢ L'action de l'Homme n'est pas forcément négative.

➢ Les sociétés humaines ont des savoirs enracinés dans les milieux où elles vivent : c'est particulièrement vrai pour les sociétés rurales. Il faut connaître et valoriser ces savoirs.

➢ Le principe de précaution : de nouvelles technologies ne sont généralisées qu'après avoir bien vérifié qu'elles n'ont pas de conséquences néfastes sur la santé des populations, sur l'avenir des ressources naturelles, sur les équilibres naturels…

Campagne « Demain le monde… Le développement durable »
Solidarité Laïque, 22, rue Corvisart – 75013 Paris
Tél : 01 45 35 13 13 – Fax : 01 45 35 47 47
E-mail : demain-le-monde@club-internet.fr
Site web : www. globenet.org/demain-le-monde/